

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3483 - VENDREDI 3 MAI 2019

COOPÉRATION

Le FMI passera en revue la situation macro-économique de la RDC

La Banque centrale du Congo a reçu la confirmation de la venue prochaine des experts du Fonds monétaire international (FMI) à Kinshasa, lors d'une rencontre avec le Département Afrique de cette institution, en marge des assemblées annuelles du printemps. Cette étape est un préalable posé par le FMI avant d'envisager un nouvel appui financier au budget du gouvernement congolais. Les consultations entre cette institution financière internationale et les autorités du pays devront s'étendre du 22 mai au 4 juin.

Page 3



Félix Tshisekedi posant avec Christine Lagarde à Washington

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE KINSHASA

Une mission d'audit parlementaire aux trousseaux d'André Kimbuta



L'ancien bâtiment abritant l'Hôtel de ville de Kinshasa

Une commission parlementaire chargée d'enquêter sur les finances de la ville a été mise sur pied, au cours de la plénière d'hier. On y retrouve, outre les députés provinciaux, des experts des cabinets et de l'administration de cette institution

législative provinciale.

Après Roger Nsingi, l'ancien président de l'Assemblée provinciale, débusqué dans une affaire de détournement des véhicules affectés au service de l'institution, c'est au tour de l'ex-gouverneur de se justifier

sur certains faits de mégestion. Usant de ses prérogatives en tant que censeur de l'action de l'exécutif provincial, le président Godefroid Mpoyi veut déjà imprimer sa marque en ne laissant rien passer.

Page 4

INTERVIEW

Yoka Lye Mudaba : « Lutumba est un homme inclassable »



Yoka Lye Mudaba

Lorsque le dramaturge parle de Simaro, il s'agit avant tout d'un aîné du quartier qu'il vénérât, puis du poète dont l'inspiration le fascinait, lui, l'homme de lettres. Il évoque cette fascination dans cette interview exclusive accordée au Courrier de Kinshasa, à quelques jours des funérailles du guitariste dont le talent de compositeur a particulièrement fait la grande réputation.

De Simaro Masiya, Yoka Lye Mudaba évoque, entre autres, l'école qu'il a créée, celle du proverbe en mettant l'accent sur l'orfèvre du mot et de la parole musicale qu'il aura été. Il estime que Lutumba aura toujours des disciples et la rumba va peut-être évoluer autrement mais sera toujours la même dans son fond.

Page 5

DÉMOCRATIE

Jean-Claude Katende appelle à la création des « parlements citoyens »

Pour le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme, le parlement citoyen est un regroupement de citoyens qui décident

de se mettre ensemble pour échanger régulièrement sur les questions d'intérêt local ou national et qui sont prêts à se mobiliser pour exiger que

les aspirations citoyennes soient prises en compte dans les programmes des institutions du pays. Selon Jean-Claude Katende

qui plaide pour l'avènement de ces structures en RDC, un parlement citoyen ne peut avoir pour mission de prendre le pouvoir po-

litique, mais d'influencer les décisions des autorités pour le bien-être de tous les citoyens.

Page 4

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Les médias invités à renoncer aux «fake news»

La 26e édition de l'événement sera célébrée, ce 3 mai, sur le thème : « Les médias pour la démocratie : journalisme et élections en temps de désinformation ».



La presse face à un acteur politique congolais / Adiac

La Journée mondiale de la presse appelle à une profonde réflexion sur le rôle escompté des médias dans un monde en perpétuelle mutation.

Pour Freedom for journalist (FFJ), une organisation de défense de la liberté de la presse et du droit à l'information de la République démocratique du Congo (RDC), il s'agit d'une belle opportunité pour demander aux médias de cesser de désinformer l'opinion, au regard de leur rôle d'instrument de la démocratie. « Les médias ont le devoir de recueillir toutes les sources émanant de différents courants socio-politiques pour prétendre promouvoir la démocratie. Ne pas le faire équivaut à créer des clivages et à désunir les communautés », a souligné FFJ dans une communication faite en prélude à cette journée. Avec la naissance de nouveaux médias, cette association fait remarquer que le traitement responsable de l'information a cédé à la désinformation, laissant

place à la manipulation de l'opinion sans en mesurer les conséquences. « On ne peut prétendre accompagner la démocratie avec des médias manipulateurs de l'opinion », a indiqué FFJ dans sa communication.

Une législation qui favorise un journalisme indépendant

Aussi l'association a-t-elle invité les pouvoirs publics à donner aux médias une législation qui favorise un journalisme indépendant, nécessaire pour contribuer à cimenter la démocratie. La loi sur la liberté de la presse en RDC, a-t-elle relevé, ne permet pas une telle éclosion. « Face aux menaces, les journalistes s'autocensurent par peur des représailles, ce qui ne permet nullement au public d'avoir l'information », a admis FFJ.

L'organisation se dit, en outre, d'avis que le contexte sécuritaire et légal de la presse en RDC ne donne pas de garanties nécessaires à l'exercice d'une

presse indépendante. Le journaliste, a-t-elle soutenu, a peur de dire la vérité pour ne pas être pris à partie par des bourreaux et être jeté en prison pour « diffamation ». Une infraction qui a tout l'air d'un caillou dans ses chaussures. « Dans ce contexte, le journaliste est dépouillé d'un réel responsable et indépendant exercice de son métier. Il ne saura aucunement aider à cimenter la démocratie et à accompagner tout processus électoral », a conclu l'organisation de défense de la liberté de la presse. FFJ a regretté le fait que pendant les élections de 2018 en RDC, certains médias ont excellé dans la désinformation de l'opinion. A l'en croire, cette attitude a été dictée par la puissance de l'argent au mépris de toute déontologie du journaliste. Mais l'organisation a cependant reconnu que d'autres médias ont pu garder la ligne de noblesse de la profession, en contribuant ainsi à la défense de la démocratie.

Citant le monitoring fait par ses structures, l'organisation note que « pendant les élections générales dans le pays, environ 30% des médias ont excellé dans les "fake news", ces fausses nouvelles qui, à tout moment, pouvaient faire pourrir le contexte congolais, déjà gagné par des rivalités socio-politiques ».

FFJ avait déploré que beaucoup de médias n'allaient pas à la source des faits, se complaisant à inventer des faits qui, au finish, s'avéraient faux. Ce qui l'amène, à l'occasion de cette journée dédié à la liberté de la presse, de conseiller les médias à éviter cette pratique qui, loin de faire avancer les choses, peut être très dangereuse.

Lucien Dianzenza

KWANGO

Le gouvernement provincial engagé à soutenir la vaccination

Le gouverneur a.i, Mayamba Tshilombo, a réaffirmé son engagement lors d'une journée de plaidoyer organisée récemment par le programme élargi de vaccination, avec l'appui de l'ong Path, dans la localité de Kenge, à l'occasion de la semaine africaine de vaccination.



le gouverneur a.i provincial du kwango signant l'acte d'engagement

Mayamba Tshilombo a renouvelé son engagement à inscrire prioritairement au programme du gouvernement provincial, la réduction de la mortalité maternelle et infantile et celle liée aux maladies évitables par la vaccination dans l'exercice budgétaire 2020. Il se propose de mobiliser les ressources financières et matérielles dans le cadre d'un financement nécessaire à la vaccination de tous les enfants de la province du Kwango, notamment en assurant le transport des vaccins et intrants, du chef-lieu de la province vers les zones de santé éloignées d'accès difficile. Pour ce faire, ces zones devront être approvisionnées en pétrole pour le fonctionnement des réfrigérateurs et en gasoil pour les deux générateurs de secours des antennes du programme élargi de vaccination. En outre, il a promis de doter ces zones de santé des réfrigérateurs solaires pour la bonne conservation des vaccins.

Le réengagement du gouvernement provincial va booster les activités de vaccination dans la province du Kwango qui fait face à plusieurs problèmes de santé, notamment les enfants. Les maladies évitables par la vaccination restent l'une des causes majeures de morbidité, d'incapacité et de mortalité des enfants dans cette province. A cela s'ajoute la faible performance de la couverture vaccinale due au manque de financement durable et insuffisance de sécurité, en général, pour appuyer les activités de santé et de vaccination, en particulier.

Il y a lieu de signaler que la province du Kwango demeure toujours à haut risque de réinfection du virus sauvage de la poliomyélite, des épidémies de rougeole et de tétanos néonatal suite au faible taux de couverture en vaccination de routine et de persistance d'un grand nombre d'enfants non vaccinés.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehd, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENJEU DE L'HEURE

La rencontre entre Joseph Kabila et les nouveaux gouverneurs des provinces fait jaser

Au cours de la réunion tenue le 1er mai, dans sa ferme de Kingakati (périphérie est de Kinshasa), l'ex-président de la République a recommandé à ses hôtes de travailler en parfaite collaboration avec les institutions nationales, en particulier avec l'actuel chef de l'État dont ils seront les représentants dans leurs provinces respectives. L'opposition, quant à elle, soupçonne l'ancien chef de l'État de préparer malicieusement son retour au pouvoir.

Depuis qu'il a passé le relais à son successeur, Félix Tshisekedi, à la magistrature suprême du pays par le biais d'une alternance pacifiquement négociée, Joseph Kabila continue d'avoir une emprise sur la scène politique congolaise via sa plate-forme, le Front commun pour le Congo (FCC). Les scores réalisés par ce regroupement politique lors des dernières législatives, avec un fort ancrage tant au niveau national que provincial, auront donné des ailes à l'ex-chef de l'État et augmenté son degré d'influence sur la sphère politique. Le FCC contrôle, en effet, la quasi-totalité des institutions du



Joseph Kabila entouré par les anciens et nouveaux gouverneurs élus du FCC

pays et se présente comme la première force politique en termes de représentativité institutionnelle. Conscient du poids politique que représente désormais ce regroupement dont il est l'autorité morale, Joseph Kabila a, depuis quelques temps, initié une série de réunions avec les membres prestant dans les institutions.

Après les députés et les sénateurs, c'était le tour des anciens et nouveaux gouverneurs de province d'être reçus par l'ancien chef de l'État.

La rencontre a eu lieu le 1er mai, dans sa ferme privée de Kingakati. Ils étaient tous là, rassemblés autour de leur autorité morale qui a eu des mots justes pour féliciter les uns et encourager les autres. Aux anciens gouverneurs, Joseph Kabila a remercié le travail accompli pour la nation sous les couleurs du FCC, dans des conditions très difficiles. Aux nouveaux, il les a exhortés à travailler en parfaite collaboration avec les institutions nationales, en

premier lieu avec l'actuel chef de l'État, dont ils seront les représentants dans leurs provinces. Il les a invités, par ailleurs, à prendre en compte et à privilégier « l'esprit de coalition avec le Cap pour le changement », désormais au pouvoir dans le pays.

Enfin, Joseph Kabila a insisté sur la nécessité pour tous les représentants du FCC de rester proches de la population et d'œuvrer à la résolution des problèmes quotidiens de celle-ci. C'est

dans une ambiance bon enfant que cette réunion a pris fin non sans provoquer un tollé au sein de l'opposition qui y voit une manière sournoise de Joseph Kabila de préparer son retour au pouvoir. De quoi remettre à la surface une déclaration de l'ex-président devant les dirigeants des pays de la SADC réunis à Windhoek, en Namibie. « Je ne vous dis pas adieu, je vous dis tout simplement au revoir », avait-il alors déclaré.

Pour Christophe Lutundula, cadre d'Ensemble pour le changement, ces propos seraient révélateurs des desseins que nourrirait Joseph Kabila qui, selon lui, attend le moment propice pour rebondir à la présidence avec l'appui de sa majorité FCC. Pour d'autres opposants, la rencontre de Kingakati et tout le tintamarre qui l'a entouré n'est rien d'autre qu'une provocation, l'autorité morale du FCC n'ayant jamais digéré sa mise à l'écart forcée du fait d'une alternance destinée à sauver les apparences.

Alain Diasso

COOPÉRATION

Le FMI va passer en revue la situation macro-économique de la RDC

Le préalable a été posé par l'institution de Bretton Woods avant d'envisager un nouvel appui financier au budget du gouvernement congolais. Les consultations entre elle et les autorités du pays devront s'étendre du 22 mai au 4 juin.

La Banque centrale du Congo (BCC) a reçu la confirmation de la venue prochaine des experts du Fonds monétaire international (FMI) à Kinshasa, lors d'une rencontre avec le Département Afrique de cette institution, en marge des assemblées annuelles de printemps. Pour l'heure, aucun programme formel n'est encore en vue, car les experts du FMI veulent d'abord passer en revue la situation macro-économique du pays.

Au sujet des axes de travail de cette mission, ils tourneront exactement autour du renforcement du cadre de gouvernance institutionnelle sur la mobilisation des ressources extérieures, de la gestion des dépenses d'investissement du gouvernement, des dépenses sociales et du climat des affaires et des investissements.

Par ailleurs, il est prévu également une descente sur le terrain, dans l'ex-Katanga plus exactement. Selon la BCC, l'arrivée de cette mission est l'aboutissement logique des premiers contacts entre le président de la République, Antoine-Félix Tshisekedi Tshilombo, et la directrice générale du FMI, Christine Lagarde. A l'issue de cette rencontre qui a scellé la reprise de la relation, chaque partie a émis le souhait de mettre en place rapidement un partenariat pour travailler ardemment à l'amélioration de la situation économique et de la situation de la famille.

Un nouveau partenariat financier dépendra naturellement de l'issue des prochaines consultations de Kinshasa. Les discussions concrètes sur un nouveau programme économique n'interviendront qu'après examen de validation du rapport des consultations par le conseil d'administration. Cela ne devrait intervenir qu'au troisième trimestre de cette année.

Laurent Essolomwa

LUTTE CONTRE EBOLA

Création d'un comité de pilotage collégial et multisectoriel

Mise en place à l'initiative du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, la structure vise à accélérer l'éradication de l'épidémie qui a totalisé, à la date du 1er mai, mille quatre cent quatre-vingt quinze cas dont mille quatre cent vingt-neuf confirmés.

Présidé par le Premier ministre, le comité de pilotage collégial et multisectoriel de lutte contre Ebola sera financé par les ministères des Finances et du Budget. Il connaîtra l'implication de la présidence de la République, des ministères de la Défense, de l'Intérieur, du Budget, des Finances et des Affaires humanitaires ainsi que le directeur général de l'Institut national de recherche biologique, le Dr Jean-Jacques Muyembe.

Le sempiternel problème d'insécurité auquel sont exposées les équipes de la riposte contre Ebola, dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, vient d'être résolu grâce à l'implication du chef de l'État qui a décidé que soit renforcé le rôle de la police nationale et de l'armée,

en collaboration avec la Monusco en vue de sécuriser les centres de riposte et de traitement.

Pour sa part, le Dr Muyembe a déploré le manque d'engagement communautaire dans la lutte contre Ebola, dès lors qu'il a été fait état des cas des malades qui refusent d'aller dans les centres de traitement et des attaques contre le personnel chargé de la riposte. « Tous ces problèmes doivent être résolus non seulement dans le cadre sanitaire, mais également dans le cadre sécuritaire », a-t-il dit.

Depuis la déclaration, le 1er août 2018 de l'actuelle épidémie de la maladie à virus Ebola, la dixième du genre, le pays a enregistré, selon les données du ministère de la Santé à la date du 1er mai, mille quatre cent quatre-vingt quinze cas dont mille quatre cent vingt-neuf confirmés et soixante-six probables. Le nombre de décès s'élève à neuf cent quatre-vingt-quatre, dont neuf cent dix-huit confirmés et soixante-six probables. Par contre, l'on note quatre cent quinze cas de guérison. Plus de cent mille personnes ont été vaccinées.

Blandine Lusimana

GOUVERNANCE PUBLIQUE

Jean-Claude Katende appelle à la création des « parlements citoyens »

Les structures que propose le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) permettront aux citoyens de débattre des questions d'intérêt commun et de participer à faire incliner les programmes des institutions vers la satisfaction des besoins de la population et le respect des lois par tous.

Dans ses pages d'opinions libres du 2 mai, le président de l'Asadho a relevé que le parlement issu des élections législatives nationales ou provinciales est important dans un pays qui se dit démocratique. Il est là, a-t-il rappelé, pour parler au nom des citoyens et pour les citoyens. Mais, a constaté le juriste, il arrive, surtout dans les pays à déficit démocratique, que le parlement s'éloigne des citoyens pour servir les intérêts des individus ou des organisations politiques. « C'est là que les parlements citoyens doivent prendre le relais », a expliqué Jean-Claude Katende.

Notant qu'un parlement citoyen n'a pas de coloration politique et ne peut être utilisé à des fins individuelles, ce juriste et penseur libre a indiqué que le parlement citoyen était « un regroupement de citoyens qui décident de se mettre ensemble pour échanger réguliè-

rement sur les questions d'intérêt local ou national et qui sont prêts à se mobiliser pour exiger le respect des lois ou promesses faites par les autorités et que les aspirations citoyennes soient prises en compte dans les programmes du gouvernement (national ou provincial) et des autres institutions ».

Non pour la prise du pouvoir

De l'avis de Me Jean-Claude Katende, un parlement citoyen ne peut avoir pour mission de prendre le pouvoir politique, mais de permettre aux citoyens de débattre sur les questions d'intérêt local ou national et d'influencer les décisions des autorités pour le bien-être de tous les citoyens. A l'en croire, un parlement citoyen ne peut être dirigé par un homme ou une femme déjà engagé politiquement.

Un parlement citoyen, a-t-il poursuivi, se forme sur chaque avenue/rue, en fonction des intérêts politiques, économiques ou sociaux des parlementaires citoyens. La structure, a-t-il soutenu, doit avoir au maximum vingt membres dont cinq femmes. Ceci, argumente-t-il, pour permettre à ce que chaque parlementaire citoyen ait la pos-

sibilité de s'exprimer lors des débats parlementaires citoyens.

Un travail en synergie

Dans ses observations, le président de l'Asadho a noté qu'un parlement citoyen de l'avenue X peut solliciter le concours d'un autre parlement citoyen de l'avenue Y, pour participer à l'action qu'il entend mener en vue d'exiger le respect d'une loi, la réalisation d'un service social ou autre. A l'en croire, il n'y a pas de rapport hiérarchique entre les différents parlements citoyens. Mais ils peuvent collaborer pour l'accomplissement de leurs missions en faveur des citoyens. « Un parlement citoyen ne peut refuser de collaborer avec un autre que s'il est prouvé que l'action à mener ne concerne pas tous les citoyens. La collaboration et la solidarité sont les règles d'or des parlements citoyens », a-t-il expliqué.

Parlant de l'organisation de cette structure, Jean-Claude Katende a souligné qu'un parlement citoyen s'organise à l'interne selon les réalités de chaque milieu. Alors que l'accent est mis sur les actions que sur les structures. « Le parlement citoyen doit avoir une structure



Jean-Claude Katende

souple qui ne met pas l'accent sur les postes mais sur ce qu'il faut faire. Aucun individu ne peut conduire un parlement citoyen pendant plus de six mois. Les responsables du parlement citoyen doivent avoir moins de visibilité. Ils sont discrets », a commenté le juriste, conseillant la création d'un service de communication au niveau national dont le

rôle serait de faire connaître les parlements citoyens et leurs actions, pour permettre que tous les parlements citoyens soient connus et se connaissent. Indiquant la possibilité de créer des parlements citoyens au pays comme à l'étranger, Jean-Claude Katende annonce que l'on peut avoir plus d'informations au numéro Whatsapp + 243 81 17 29908.

Lucien Dianzenza

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE KINSHASA

Une mission d'audit parlementaire aux troupes d'André Kimbuta

L'assemblée locale a décidé, au cours de sa plénière du 2 mai, d'auditer la gestion des finances de l'Hôtel de ville sur les onze dernières années.

Après douze années passées à la tête de Kinshasa, l'ancien gouverneur, André Kimbuta, se trouve dans le viseur de l'Assemblée provinciale de cette ville qui lui demande des comptes. Sous la férule de leur président, Godefroid Mpoyi, les députés provinciaux de Kinshasa veulent en découdre avec le « Haut Sommet » dont la gestion de la ville-capitale n'aura pas été à la hauteur des attentes.

Une commission parlementaire chargée d'enquêter sur les finances de la ville a été mise sur pied au cours de la plénière du 2 mai. On y retrouve, outre les députés provinciaux, des experts des cabinets et de l'administration de cette institution législative provinciale. Après Roger Nsingi, l'ancien président de l'Assemblée provinciale, débusqué dans une affaire de détournement des véhicules affectés au service de l'institution, c'est au tour d'André Kimbuta de se justifier sur certains faits de gestion.

En attendant de remonter à l'ancienne autorité urbaine, son ex-ministre provincial des Finances est déjà dans le collimateur des députés provinciaux.

Du surendettement de la ville aux comptes parallèles ou fictifs en passant par les arriérés des salaires des ministres provinciaux, des membres de leurs cabinets, des fonctionnaires de l'Assemblée provinciale ainsi que ceux rattachés à l'administration de la ville, ce ne sont pas des sujets qui manquent.

Le nœud du problème reste cristallisé, à en croire des indiscrétions recueillies dans les couloirs de cette assemblée locale, autour de l'ouverture de plusieurs comptes parallèles ainsi que de l'affectation des crédits à hauteur de six et quatorze millions de dollars américains contractés auprès des banques entre les mois de juin et octobre derniers. Quand bien même les proches de l'ancien gouverneur allèguent que la loi sur la décentralisation autorise chaque entité à trouver des ressources propres pour financer son programme d'action (allusion faite à l'ouverture d'une ligne de crédit bancaire), le doute persiste néanmoins sur l'affectation des ressources financières ainsi disponibles.

Usant de ses prérogatives en tant que censeur de l'action de l'exécutif provincial, le président Godefroid Mpoyi est en train d'imprimer sa marque en ne laissant rien passer.

Alain Diasso

CAN 2019

Le stage des léopards prévu en Espagne

Logé dans le groupe A de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se disputera en juin et juillet en Egypte, le onze national congolais pourrait effectuer son stage bloqué de préparation dans la péninsule ibérique.



Les Léopards de la RDC

La puce a été mise à l'oreille de la presse lorsque trois joueurs internationaux du Tout Puissant Mazembe, notamment le latéral droit Djoss Issama Mpeko, l'attaquant Meschak Elia et le milieu offensif Trésor Mputu, ainsi que l'entraîneur de Mazembe, Pamphile Miyaho Kazembe, -qui est également un des sélectionneurs adjoints de l'équipe nationale- ont été aperçus le 29 avril, à l'ambassade d'Espagne à Kinshasa. Ils s'y étaient rendus pour les formalités administratives d'obtention du visa.

La petite délégation de Mazembe a regagné Lubumbashi le même jour afin de rejoindre le reste du groupe qui prépare

la demi-finale retour, le 4 mai, contre l'Espérance sportive de Tunis. Au match aller disputé le 27 avril dernier, les Tunisiens avaient battu les Congolais sur le score d'un but à zéro, au stade du 7-novembre de Radès. Sur le site web officiel du TP Mazembe, le club annonce donc la présélection de ces trois joueurs. En clair, le sélectionneur Florent Ibenge a visiblement déjà envoyé les pré-convocations aux joueurs pour ce stage de préparation, même s'il n'a pas encore rendu publique la liste des joueurs retenus dans la péninsule ibérique.

Dans une longue interview accordée à Top Congo FM, il avait

laissé entendre que la sélection allait fourbir ses armes en Italie ou en Turquie. Mais si le problème de visa se posait, alors les Léopards pourraient se contenter d'un pays du Maghreb afin de s'acclimater car la 32e édition de la CAN se déroulera en Egypte. On se rend finalement compte que la Fédération congolaise de football association, en accord avec le staff technique national, a finalement choisi de domicilier la préparation des Léopards en Espagne. Rappelons que la RDC fait partie du groupe A avec comme tête de série l'Egypte. Les deux autres pays de ce groupe sont le Zimbabwe et l'Ouganda.

Martin Engimo

INTERVIEW. YOKA LYE MUDABA

« *Lutumba est un homme inclassable* »

Lorsque le dramaturge parle de Simaro, il s'agit avant tout d'un aîné du quartier qu'il vénérât, puis du poète dont l'inspiration le fascinait, lui, l'homme de lettres. Il évoque cette fascination dans cette interview exclusive accordée au Courrier de Kinshasa, à quelques jours des funérailles du guitariste dont le talent de compositeur a particulièrement fait la grande réputation.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Homme de lettres, vous savez jongler avec les mots dont vous êtes un grand amoureux, un trait commun avec le poète Lutumba. Ses œuvres avaient-elles de l'attrait pour vous ?

Yoka Lye Mudaba (Y.L.M.) : Bien sûr ! Je dis à tout le monde que je suis né à la lisière entre les communes de Kinshasa et de Saint Jean, l'actuelle commune de Lingwala. Les quartiers à l'époque, c'était la famille et l'on se battait pour les quartiers peut-être plus que pour la famille biologique. Et donc, des personnes comme Simaro Lutumba, c'étaient des grands frères du quartier que l'on vénérât. En plus, comme il était devenu une vedette, on le vénérât deux fois. Je l'ai connu personnellement car je l'ai approché pour les besoins de mon métier mais aussi pour ceux de mon origine comme habitant de Kinshasa. Lutumba est un homme inclassable. Je lui disais à chaque fois : « *Vieux, mais où est-ce que tu as trouvé tout ce dont tu parles ?* ». « *Bougie ekotangisaka pinzoli mpo na mpasi eleli mpasi ya moto ngai naleli ya lolango* (La bougie verse des larmes de



Simaro Lutumba sur la pochette de *Mandola*

douleur, elle pleure à cause de la souffrance que lui inflige les flammes, moi je pleure par chagrin d'amour) ». Il y a là deux images fortes : celle de la bougie qui pleure associée à celle de l'amoureux dépité. Mais il y a le mot pinzoli qui est une innovation et veut dire tout simplement larmes. Ce ne sont pas des termes que l'on retrouvait tout le temps. Il y a des pépites de ce genre dans l'œuvre de Simaro, des pépites sur des pépites ! Il n'avait pas à réfléchir pour dire pareille chose, cela lui était naturel. Le paradoxe c'est qu'il était de culture Kongo, mais il avait maîtrisé le lingala d'une façon extraordinaire ! Magistrale !

L.C.K. : La rumba serait-elle devenue orpheline avec la mort de Lutumba ?

Y.L.M. : Non, c'est une étape qui s'éteint. Mais, c'est cela le renouvellement de la vie. Elle est faite de ruptures, de retours, d'avancées et donc, c'est vrai que nous déplorons une perte, mais je me rends compte que la rumba est tellement dynamique, et il y a tellement de disciples de Simaro ! Lui-même l'a dit lors d'une interview accordée à une télévision de Brazzaville : « *J'ai des disciples. Il n'y a qu'à regarder l'école du proverbe tel que cela fourmille maintenant à travers les chansonnettes à Brazza ou à Kinshasa* ». Tout le monde fait des proverbes. Ce sont des proverbes actualisés, ce ne sont pas les proverbes à l'ancienne. Que ce soit Papa Wemba, Koffi, Wazekwa, Karmapa, tous ont imité Simaro dans sa valeur phi-

losophique et celle de sa sagesse actualisée. Sa valeur d'orfèvre du mot, de la parole musicale. Il aura toujours des disciples et la rumba va peut-être évoluer autrement mais ce sera toujours la rumba dans son fond.

L.C.K. : Existe-t-il un texte particulier de feu Simaro qui aurait inspiré vos écrits ?

Y.L.M. : Oui ! Quand j'ai écrit «Tshira», en 1979, j'y ai glissé tout un passage de «Mabele» parce que cette chanson c'est vraiment une sorte d'itinéraire collé à la métaphore de la vie. On se lève le matin, c'est la naissance. L'on grandit et il y a plusieurs pistes. L'on choisit peut-être la meilleure que l'on ne réussit peut-être pas, puis, c'est la fin. Pour ma part, ce passage de «Mabele» est significatif : « *Butu ekoyinda mokolo mwa bandoki banganga. (La nuit tombe, c'est le temps des sorciers et des marabouts)* ». « *Libala oyo ya mwana na kati e. Masuwa ekokufaka libongo ekotikalaka (Ce mariage qui a produit un enfant, c'est comme un bateau qui s'abîme alors que le port demeure)* ». « *Mokili ekokufa masumu eleki. Kasi kombo ya Nzambe ekotikala seko. (Le monde va à sa perte, il y a trop de péchés. Mais le nom de Dieu restera à jamais)* ». « *Mondele asala mandoki yakoboma bato. Kasi ya koboma vérité mondele akoki te. (Le Blanc a inventé l'arme à feu pour tuer des gens. Mais il n'est pas parvenu à tuer la vérité)* ». Je l'ai réadapté et placé dans ma pièce de théâtre. Mais encore, à l'INA nous avons fait une réinterprétation dramatisée de

«Mabele», une sorte de poème dramatisé en français. Lors de ses 80 ans, la présidence nous avait demandé d'ouvrir l'Hommage à Simaro. Nous avons réinterprété sous des formes classiques, réorchestré sous des formes stylisées et classiques deux de ses chansons, «Mabele» et «Mandola». Lutumba a pleuré ! Nous avons mis ses tubes sur des notes en solfège que je lui ai offert, là encore, il a pleuré !

L.C.K. : Que serait votre hommage personnel au poète Lutumba ?

Y.L.M. : Ce serait qu'il n'a pas seulement été poète. L'on n'oublie qu'il a aussi été Masiya ! Au départ, on l'appelait plutôt ainsi, Simaro Masiya ! Masiya qui veut dire Messie, prophète, moraliste. Na lifelo bisengo bizali te (Point d'allégresse en enfer), écrit-il par exemple. Il y avait une tendance à moraliser sur la vie dans les années 1960, Sam Mangwana l'a fait aussi, puis il y avait également Tabu Ley avec «Mokolo nako kufa» (Au jour de ma mort). À un moment donné, il y avait eu cette tendance là à moraliser sur la vie. Peut-être que les circonstances étaient tellement contraignantes que l'on n'en revenait à sa propre vie, ses propres souffrances, sa propre rédemption possible. Et donc, le souvenir que j'ai, c'est d'abord cela. Lutumba avait une introspection incroyable et spontanée.

Propos recueillis par Nioni Masela

OBSÈQUES DE LUTUMBA

Les mélomanes invités à une procession de la morgue au Palais du peuple

Le cortège funèbre qui aura pour point de chute le siège du parlement quittera l'Hôpital du cinquantenaire, le 3 mai à 14h, en passant par la résidence du disparu, à Lingwala. L'itinéraire prévoit néanmoins deux arrêts préalables à la Place des artistes, à Matonge, et au monument Lutumba, au carrefour des avenues Nyangwe et de La libération (ex-24 novembre).

Pour rendre un hommage qui colle au mieux à l'image du «poète», certains détails sont pris en compte comme le respect du dress code exigé à tout celui qui serait désireux de joindre la procession. L'organisation s'est, pour ce faire, inspirée des propres déclarations de Simaro Lutumba dans un de ses intemporels tubes de 1972.

En effet, le port de la chemise blanche avec le col relevé, appelé modega, à la manière des jeunes premiers de l'époque, assorti



Coiffé d'un Borsalino, Simaro lutumba Ndomanueno jouant à la guitare

à un pantalon kaki et des babouches, est en conformité avec un passage de «Mabele». Dans l'extrait de cette célèbre chanson interprétée par Sam Mangwana, il est dit : « *Namesana kolata kaki na lipapa* ». Ce qui pourrait être traduit de la sorte : « *J'ai coutume de porter un pantalon kaki avec des babouches* ».

Dès lors, pour cadrer avec le reste de la procession, tout Kinois qui envisage d'en faire partie doit assortir son haut blanc avec un pantalon ou jupe, c'est selon, de couleur kaki, cette nuance de vert tirant sur le brun ou le jaune. Et, « *la dernière touche à joindre à cet assortiment vestimentaire ainsi détaillé serait un*

Borsalino, pour ceux qui le pourront ou veulent se conformer au dress code au détail près », a dit au Courrier de Kinshasa, Zacharie Bababaswe. Question sans doute de mieux s'identifier au personnage de Simaro que l'on a vu souvent arborer ce genre de chapeau toutes ces dernières années, voire même cette dernière décennie. La dépouille du poète Simaro Lutumba Ndomanueno, arrivée à Kinshasa depuis le 30 avril dernier, comme annoncé par le communiqué officiel émis à cet effet, sera portée en terre, le 5 mai. Ainsi donc, il est prévu trois jours de deuil et deux veillées mortuaires au Palais du peuple. Membre du comité organisateur des obsèques coordonné par le ministre de la Culture et arts, Zacharie Bababaswe nous a livré les grandes lignes du programme. « *La pre-*

mière journée est réservée à la famille », a souligné le chroniqueur, qui rappelle ici qu'avant d'être l'illustre personnage que l'on connaît, Simaro était parent et de surcroît patriarche en raison de son âge. La deuxième, à savoir, le 4 mai, est consacrée aux mélomanes qui y auront libre accès de jour comme de nuit. Quant à la journée dominicale, troisième et dernière, elle est exclusivement réservée aux hommages des officiels. Et, comme ce fut le cas pour Papa Wemba, il n'est pas exclu que le chef de l'Etat s'y rende personnellement. Par ailleurs, pour éviter toute dérive, du côté de la presse notamment, l'organisation a prévu des badges et un T-shirt à l'estampille de Lutumba, dont le port donne carte blanche pour toute sorte de reportage.

N.M

LINAFOOT/LIGUE 1

Mazembe surplombe Don Bosco et avance vers le sacre

Alors que le championnat national de football tend vers sa fin, le TP Mazembe se retrouve dans une posture favorable, marchant résolument vers le titre après sa nette victoire, le 30 avril, sur Don Bosco.

Le Tout Puissant Mazembe a nettement battu, le 30 avril dans son stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, le Cercle Sportif Don Bosco, par cinq buts à deux, en match remis de la 18e journée du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Les joueurs de Pamphile Mihayo ont cependant fait un début de match raté, encaissant à la 25e mn le premier but des Salésiens de la capitale du Cuivre, une réalisation de Chris Kisangala. Idriss Kisha a profité du flottement des Corbeaux pour porter la marque à deux buts à zéro, à la 27e mn.

Mais le meilleur buteur de la saison, Jackson Muleka, a remis Mazembe sur les rails à la 36e mn, avant de revenir à la charge pour égaliser à la



TP Mazembe de Lubumbashi (photo tpmazembe.com)

59e, totalisant dix-sept réalisations à son compte-but. A partir de l'heure de jeu, le

TPM est passé à la vitesse supérieure. Le milieu offensif Glody Likonza a donné

l'avantage à Mazembe pour la première fois au cours de cette rencontre, à la 72e mn,

imité par le Malien Sissoko à la 80e. Enfin, Chico Ushindi wa Kubanza a clôturé la série à la 90e mn avec le cinquième but de Mazembe.

Avec ce succès, le TP Mazembe marche résolument vers le sacre national, avec déjà soixante-onze points acquis alors qu'il lui reste quatre matchs à disputer pour finir sa saison. Son prochain match, c'est le 8 mai à Kindu contre Maniema Union. En cas de victoire, le TPM rejoindra V.Club avec soixante-quatorze points, mais seulement, le club vert et noir de Kinshasa a déjà joué tous ses matchs du championnat national.

Pour sa part, le CS Don Bosco disputait sa dernière rencontre de la 24e édition du championnat national de football. Les Salésiens ont réussi à grappiller trente-trois points et occupent la onzième place au classement provisoire, assurant totalement leur maintien dans l'élite du football national.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Un centre de science nucléaire sera implanté au Congo

Le projet est le principal axe de la feuille de route signée, fin avril dernier à Sotchi, entre le Congo et la Russie sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

Le ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique et la corporation d'Etat de l'énergie atomique de la Fédération de Russie (Rosatom) sont tombés d'accord sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique au Congo.

La feuille de route a été signée en marge du forum international Atomexpo, qui a récemment eu lieu à Sotchi. Rosatom a donc la responsabilité de préparer et mettre à disposition les projets du mémorandum d'entente entre les deux parties sur la sensibilisation du public aux applications et la coopération en ce qui concerne l'élaboration du plan national de la formation des cadres dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques en République du Congo.

Aussi, les gouvernements des deux pays vont passer au peigne fin le projet de l'accord qui débouchera sur la construction du Centre de science nucléaire et des technologies en terre congolaise.

Il s'agit là du principal axe de cette coopération. C'est lors du séjour de travail du président Denis Sassou N'Guesso en Russie, au cours de ce mois, qu'un accord-cadre sera finalement signé entre les deux pays à ce sujet. D'autres axes potentiels de coopération dans ce domaine seront déterminés par la suite et un comité de coordination conjoint sera établi. Celui-ci se réunira en cas de besoin, à tour de rôle, en République du Congo et en Fédération de Russie.

Le Congo et la Russie sont membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique, signataires du traité de non-prolifération nucléaire, du 1er juillet 1968. Le ministre congolais de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, et Rosatom sont donc parvenus à la compréhension mutuelle d'un programme qui n'a pas statut de traité international et ne crée ni droits ni obligations réglementées par le droit international. La feuille de route signée vient en appui au mémorandum d'entente entre les deux parties sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, signé le 13 février 2018.

Rominique Makaya

LIBYE

Le G5 Sahel demande à Angela Merkel de plaider pour une résolution de la crise

A la faveur de la visite de la chancelière allemande dans la région, les chefs d'Etat de la zone sahélienne ont souhaité, le 1er mai, que Berlin appelle les pays européens à consentir davantage d'efforts pour ramener la paix à Tripoli et aider les Etats membres de la force conjointe dans la lutte contre les djihadistes.

« Si la question libyenne n'est pas réglée, tous nos efforts dans le cadre du G5 Sahel seront vains », a déclaré, à Ouagadougou, le chef de l'Etat burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré. Il a estimé que l'action de l'Allemagne s'avère urgente pour éviter que le chaos libyen ne puisse se poursuivre.

« Nous avons pensé qu'il était important qu'elle use de son leadership aussi bien en Europe que dans plusieurs institutions pour faire un plaidoyer en faveur du G5 Sahel sur l'ensemble de ces questions qui nous préoccupent », a expliqué le président du Burkina Faso.

Roch Marc Christian Kaboré a, par ailleurs, déploré le fait que les Occidentaux n'avaient pas écouté l'Afrique au sujet de la situation en Libye. « Nous avons demandé aux grandes nations de prendre leurs responsabilités pour régler la question de la Libye, a-t-il expliqué. Il est clair que la vision africaine - qui était (...) de rechercher les voies internes - a été balayée du revers de la main (...) La solution qui a été choisie était de faire partir Mouammar Kadhafi et ce départ a amené aujourd'hui une dislocation du pays en plusieurs sous-groupes avec des équipe-

ments militaires qui sont énormes et qui inondent notre sous-région ». Ajoutant: « L'Europe doit avoir une position commune (...) de manière à ce que nous puissions trouver une solution définitive qui permette de geler l'approvisionnement des groupes terroristes à travers la Libye ».

Répondant à la préoccupation des chefs d'Etat du G5 Sahel (Mali, Mauritanie, Burkina Faso, Niger et Tchad), la chancelière allemande a assuré partager leur avis sur la Libye.

« Les terroristes agissent rapidement, c'est pourquoi nous devons agir davantage rapidement pour ne pas être vaincus et j'y souscris. Si le chaos prend le dessus - c'est ce que nous tenons à éviter -, cela aura un impact dans d'autres domaines. Il est primordial qu'on trouve une solution politique au problème libyen, car la Libye reste toujours le terrain de nouvelles menaces terroristes », a indiqué la chancelière allemande.

Angela Merkel a, en outre, promis aux dirigeants de la zone de porter leurs messages, afin que les engagements pris soient respectés. Evoquant la question de l'aide de l'Allemagne à la force régionale, elle a souligné que son pays avait déjà versé sa contribution de soixante millions d'euros.

Le G5 Sahel a été créé pour donner une réponse militaire conjointe et coordonnée aux attaques djihadistes récurrentes au Sahel, mais cette force n'est toujours pas opérationnelle malgré les promesses faites par les pays européens et d'autres partenaires.

Nestor N'Gampoula



LA CONGOLAISE DES ROUTES
N'ZOLA YA BETO, AVENIR YA BETO
Notre route, notre avenir

La Route Nationale 1 (RN1), est un corridor indispensable, moderne et sécurisé, qui obéit à la stratégie d'aménagement du territoire, de développement économique et humain du Congo.

Afin de pérenniser la qualité de ce patrimoine et de renforcer ses infrastructures, la Congolaise des Routes (LCR) a 3 objectifs principaux : entretenir ses infrastructures, développer la sécurité et proposer des services aux usagers.

Entretien, c'est procéder aux opérations d'entretien courant comme le nettoyage, la réparation des nids de poule, des panneaux de signalisation, le curage des systèmes d'assainissement, mais c'est également des opérations d'entretien lourd comme la réfection des chaussées, la maintenance des ponts et des bâtiments. Dans ce cadre, nous appliquerons la législation en vigueur dans la zone CEMAC relative aux charges par essieux. Ainsi, pour des raisons de sécurité et afin de pérenniser l'infrastructure, les poids lourds en surcharge ne seront plus autorisés à circuler sur cette route.

Développer la sécurité, c'est communiquer sur les dangers de la route et mettre en place des systèmes de sécurité préventifs et effi-

caces. C'est pourquoi un centre d'appel innovant (joignable par tous les moyens : téléphone, internet, courrier), sera mis à la disposition des usagers pour leur porter assistance. Des agents professionnels seront à leur écoute 24h/24 et 7/7 et coordonneront les solutions adéquates à leurs besoins (dépanneuses, pompiers, ambulances, patrouilleurs de route, forces de l'ordre).

Proposer des services aux usagers, c'est à court et moyen terme, mettre en place des abonnements pour les différents types d'usagers (Août 2019), des moyens de paiement par coupons (Avril 2019), puis mobile (Mobile Money), augmenter le nombre de stations-services, mettre à disposition des restaurants, boutiques, aires de stationnement, aires de repos, aires de services, de dépannage et d'assistance.

L'ensemble de ces services seront financés grâce aux revenus des péages, qui seront mis en fonction progressivement.

Les tarifs des péages ont été fixés par le Décret Présidentiel N° 2019-39 du 28 Février 2019. Ils tiennent compte de l'impact sur la chaussée de chaque catégorie de véhicule.

| Classe de véhicule | Tarif par péage |
|----------------------------|-----------------|
| Classe 1 VL | 1 500 XAF |
| Classe 2 4x4 | 2 000 XAF |
| Classe 2b Minibus | 3 000 XAF |
| Classe 3 Autocar | 13 000 XAF |
| Classe 3b Camion 2 essieux | 20 000 XAF |
| Classe 4 Camion 3 essieux | 40 000 XAF |

Un tarif de lancement est proposé dans les gares de péages de Lifoula, Mengo, Moukondo, Yié jusqu'au 31 Août 2019.

| Classe de véhicule | Tarif par péage |
|----------------------------|-----------------|
| Classe 1 VL | 500 XAF |
| Classe 2 4x4 | 1 000 XAF |
| Classe 2b Minibus | 1 500 XAF |
| Classe 3 Autocar | 6 500 XAF |
| Classe 3b Camion 2 essieux | 10 000 XAF |
| Classe 4 Camion 3 essieux | 20 000 XAF |

(Informations disponibles sur www.lacongolaisedesroutes.cg ou via [Facebook](#) et [LinkedIn](#)).

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.
Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi.
Préservez notre route, pour protéger notre avenir



airtel
internet

VOUS L'AVIEZ DEMANDÉ !
Désormais le méga hors forfait
est à 10F.



LE RESEAU DES SMARTPHONES



**MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
Unité de Coordination du Projet
Courriel : pstatcongo@gmail.com
N° Avis : AMI N°01/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/19**

**MODIFICATION : AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
POUR LA SELECTION D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ELABORATION DU CAHIER DE CHARGES, DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE - CENTRE D'APPLICATION DE LA STATISTIQUE ET DE LA PLANIFICATION A MPILA**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « ELABORATION DU CAHIER DE CHARGES, DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE - CENTRE D'APPLICATION DE LA STATISTIQUE ET DE LA PLANIFICATION A MPILA ».

2. L'objectif de la mission est de :

- réaliser les études architecturales et techniques nécessaires à l'élaboration d'un cahier des charges pour la construction du complexe devant abriter l'Institut National de la Statistique (INS) et le Centre d'Application de la Statistique et de la Planification (CASP);
- assurer le suivi, le contrôle et la surveillance des travaux de construction de ce complexe sur toute la période de construction.

3. La mission de la firme se déroulera en deux phases :

Phase 1 : Etudes architecturales et techniques ; la firme va mener des études techniques des travaux de construction du complexe INS-CASP sous la coordination de l'UCP/PSTAT. Le consultant devra proposer successivement un Avant-Projet Sommaire (APS) et un Avant-Projet-Détaillé (APD) qui prennent en compte les aspects fonctionnels, architectural, thermique, économique à la réalisation comme à l'entretien, avec une utilisation maximum des matériaux disponibles localement. Il devra proposer et justifier les options architecturales, techniques, environnementales, financières et de gestion de l'opération.

Phase 2 : suivi, contrôle et surveillance des travaux de ce complexe sur toute la période de construction.

4. L'Unité de Coordination du PSTAT invite les firmes admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Firmes doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services à savoir :

- leurs statuts juridiques ;
- les activités principales et années d'existence de la firme ;
- les qualifications dans les domaines du service sollicité, ainsi que les brochures et les références concernant l'exécution de contrats analogues et attestations de bonne exécution ;
- la capacité organisationnelle et technique de la firme ;
- Et autres informations jugées pertinentes.

5. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale en date de Juillet 2016, relatives aux régies de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.

7. Un consultant sera sélectionné selon la méthode sur sélection fondée sur les qualifications du Consultant (SQC) en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).

8. La sélection du consultant se fera sur la base des critères d'évaluation ci-après :

- expérience de la firme pertinente pour la mission ;
- capacités organisationnelles et techniques de la firme ;

Tableau des critères d'évaluation

| Critères d'évaluation | Sous-critères |
|--|--|
| Expériences de la firme pertinente pour la mission | <ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'une expérience avérée d'au moins quatre (4) missions similaires et de complexité comparable réalisées au cours de 10 dernières années, avec preuves des prestations antérieures. <p>NB : les attestations de bonne exécution ou des certificats correspondants signés par les maîtres d'ouvrages faisant mention de la description de missions similaires et des coûts feront foi.</p> |
| Capacités Organisationnelles et techniques | <p>Organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Statut juridique - Equipe de Direction - moyens logistiques (voitures de déplacement, ordinateurs) |

9. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet de la mission à l'adresse ci-dessous ou par email (pstatcongo@gmail.com) de 8 heures à 13 heures le matin et de 14 heures à 17 heures l'après-midi (heures locales) du lundi au vendredi.

10. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi 16 mai 2019 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « ELABORATION DU CAHIER DES CHARGES, DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE COMPLEXE INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE INS - CENTRE D'APPLICATION DE LA STATISTIQUE ET DE LA PLANIFICATION A MPILA ».

Le Coordonnateur

**Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques
Bureau Passation de Marchés**

UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél: +242 22 613 31 08 : pstatcongo@gmail.com.

SAHARA

Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 2468

Le Conseil s'est prononcé, le 30 avril, sur la question du Sahara, et « salue les mesures et les initiatives prises par le Maroc, et le rôle joué par les commissions du Conseil national des droits de l'Homme opérant à Dakhla et Laâyoune, ainsi que l'interaction du Maroc avec les procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies ».

Au terme de la réunion, il en résulte une résolution qui renouvelle de six mois le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Par ailleurs, le Conseil de sécurité fait état de sa « profonde inquiétude » vis-à-vis des « souffrances continues » de la population des camps de Tindouf, en Algérie, ainsi que « leur dépendance de l'aide humanitaire extérieure ».

La résolution a ainsi réitéré la demande du Conseil de sécurité quant à l'enregistrement et au recensement de la population des camps de Tindouf, en insistant pour que des « efforts soient réalisés dans ce sens ».

Le Conseil de sécurité a exprimé sa « préoccupation » des violations par le Front Polisario des

accords militaires au Sahara, tout en sommant le mouvement séparatiste à respecter « pleinement » ses engagements pris à cet égard, auprès de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Horst Köhler.

Il a, en outre, rappelé « l'importance du plein respect de ces engagements afin de maintenir l'élan du processus politique » relatif à la question du Sahara, tout en prenant note des « engagements fournis par le Polisario » à Horst Köhler.

La résolution 2468 consacre, une nouvelle fois, l'Algérie en tant que partie principale au processus visant à trouver « une solution politique, réaliste, pratique et durable » à la question du Sahara qui soit « basée sur le compromis ». Le texte exprime le « soutien total » du Conseil de sécurité aux efforts en cours du secrétaire général et de son envoyé personnel visant à « maintenir le processus renouvelé des négociations afin d'aboutir à une solution à la question du Sahara ».

L'organe exécutif des Nations unies note, à cet égard, l'intention de l'envoyé person-

nel, Horst Köhler, d'inviter le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le Polisario à une nouvelle rencontre similaire aux deux tables rondes tenues à Genève. Le texte appelle, dans ce cadre, à faire montre de volonté politique et à travailler dans une atmosphère propice au dialogue dans le but de faire avancer les négociations, assurant ainsi la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité depuis 2007 et le succès des pourparlers.

Les premières réactions...

Le Maroc, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita, a réagi promptement à l'adoption d'une nouvelle résolution sur le Sahara occidental, en soulignant son importance « particulière ». Selon lui, cette résolution « révèle une évolution qualitative, contient des éléments structurants pour le processus politique et précise les paramètres de la solution définitive à ce différend régional ».

Devant la presse, il a indiqué que « le Conseil de sécurité identifie nommément les parties au différend régional sur le Sahara marocain », pré-

sant que « pour la première fois depuis 1975, le Conseil de sécurité mentionne cinq fois l'Algérie dans cette résolution ».

« Le Conseil de sécurité confirme clairement les contours de la solution, notant que celle-ci doit être, selon le paragraphe 2 du dispositif de la résolution 2468, politique, réaliste, pragmatique et durable, basée sur le compromis », a poursuivi le ministre. Le Royaume du Maroc, a-t-il conclu, « réitère sa disposition à parvenir à une solution de compromis dans le cadre de son initiative d'autonomie ». Il a formé le souhait que « le processus en cours puisse générer une dynamique réelle, se départir des rhétoriques et éviter que les réunions deviennent une fin en soi ».

Pour sa part, le Front Polisario a fini par réagir à l'adoption de cette résolution. Dans un communiqué diffusé depuis New York, il pointe « l'échec du Conseil de sécurité à condamner les actions déstabilisatrices du Maroc qui ne fait qu'encourager la puissance occupante marocaine

à persister dans son intransigeance et à saper un processus politique déjà fragile ».

« Nous avons déjà vu les effets néfastes du silence du Conseil de sécurité. Au cours des derniers mois, le Maroc a intensifié le rythme et l'ampleur des violations du cessez-le-feu et réprimé brutalement la population sahraouie vivant dans les territoires occupés », a-t-il déclaré.

Le mouvement est déçu que des expressions comme « réalisme et compromis » figurent dans le texte. En revanche, il salue l'entité, « réaffirme que la seule solution réalisable, réaliste et durable est celle qui accorde à notre peuple le droit inaliénable de décider de son propre destin de façon libre, démocratique et sans condition préalable ».

Le mouvement séparatiste regrette que « le Conseil de sécurité ait manqué une occasion notable de donner suite à son engagement de mettre fin au statu quo et d'exiger du Maroc de mettre fin à l'occupation illégale du Sahara occidental ».

La Rédaction

PALEXPO

Genève accueille son 33^e salon du livre

Prévu par les organisateurs pour être un salon généreux et explorateur, le trente-troisième rendez-vous littéraire de la capitale suisse ouvre ses portes.

Du 1er au 5 mai, le livre et la culture constitueront le rendez-vous culturel de Suisse romande co-présidé par Lydie Salvayre et Éric Fottorino. Durant cinq jours, à Palexpo, en ville de Genève et aux alentours, de nombreux auteurs et amateurs de littérature de tous genres viendront à la découverte de belles expositions, de remises de prix, de rendez-vous inédits et originaux, ainsi que des cinquièmes assises de l'édition.

Aux divers lieux des festivités, les lecteurs auront tout le loisir d'aller à la rencontre d'auteurs et invités parmi lesquels Jean-Christophe Rufin, Walter Isaacson, Michel Drucker, Omar Porras, Sarah Marquis, Quentin Mouron ou encore Elisa Shua Dusapin, le bédéiste congolais Al Mata, l'éditrice Virginie Mouanda, Boniface Mongo Mboussa, l'un des organisateurs du salon africain, et l'écrivain Henri Lopes. Pour cette aventure littéraire, les rendez-vous, débats, dédicaces et autres plaisirs de



L'écrivain congolais, Henri Lopes, en dédicace au Salon du livre de Genève/DR

bibliophiles animeront les différents espaces du salon : l'apostrophe, le salon africain, la scène BD, la scène bien-vivre, la scène des imaginaires, la scène philo, la planque, la scène suisse, le pavillon du voyage, le Cercle, la CICAD, l'espace des cultures arabes, l'îlot Jeunesse de Payot Librairie et Québec éditions.

S'inscrivant dans le décor, le stand remarquable de la Fédération Wallonie-Bruxelles, hôte d'honneur de cette année, occupe la belle superficie de 500 m². Dans cet espace, les visiteurs viendront découvrir une quarantaine d'auteurs belges francophones, tous

genres confondus. Ils visiteront également une exposition sur l'édition jeunesse en Belgique et découvriront un bar à bières, entre autres surprises festives.

Autre lieu festif : le pavillon du voyage qui rend hommage à Barcelone. Une magnifique représentation de la Plaza Real et de ses arcades servira de décor à de nombreuses animations et ateliers : écriture de cartes postales, décoration de ruelles, mosaïque, productions d'œuvres dans le marché ou portrait devant la Sagrada Família.

Marie Alfred Ngoma

BÉNIN

Le domicile de Boni Yayi encerclé par la force publique

Des dizaines de manifestants proches de l'ancien président béninois ont annoncé, le 1er mai, que la police et l'armée avaient encerclé la maison de leur leader qui avait appelé au boycott des législatives. Les autorités, elles, démentent formellement. Une infirmation qui n'a pas empêché les heurts.

Lundi soir, alors que les résultats des législatives se faisaient attendre, l'ancien président, Boni Yayi, avait appelé le peuple « à se défendre ». En signe de protestation, les leaders de l'opposition avaient appelé au boycott du scrutin, largement suivi dans le pays. Mardi, Boni Yayi et l'ancien chef de l'Etat Nicéphore Soglo avaient donné un ultimatum au président Patrice Talon pour annuler ce vote et appelé le peuple « à se défendre ». De son côté, le ministre de l'Intérieur, Sacca Lafia, a démenti toute intention d'arrêter l'ancien président, qui garde un fort soutien au sein de la masse populaire du pays. Pour de nombreux experts, l'opposition béninoise a choisi de mettre en avant les anciens chefs d'Etat Nicéphore Soglo (1991-1996) et Boni Yayi (2006-2016) car ils sont « intouchables ».

Selon des résultats préliminaires, le taux de participation au scrutin a été de 22,99%, a annoncé la Commission électorale nationale

autonome du Bénin. L'opposition n'a pas pu participer au scrutin officiellement pour des raisons administratives. Seuls deux partis proches du pouvoir étaient en lice : le Bloc républicain et l'Union progressiste, et l'internet a été coupé pendant près de 24 h.

Les deux partis proches du président Patrice Talon qui ont participé à l'élection se partageront les quatre-vingt-trois sièges du nouveau parlement. L'Union progressiste, selon les tendances publiées, totalise 645 214 voix pour quarante-sept sièges probables et le Bloc républicain 502 411 voix pour trente-six sièges probables.

La plate-forme d'observation de la société civile a fait état de deux morts lors du vote, sur un total de deux cent-six incidents dont des destructions et incendies de matériel électoral, des accrochages entre militants de partis, population et forces de sécurité.

Le président Patrice Talon est accusé d'avoir amorcé un tournant autoritaire dans ce pays modèle de démocratie en Afrique de l'ouest, où se multiplient les intimidations et arrestations des opposants.

Signalons que le taux de participation à des élections n'était jamais descendu sous la barre des 50% depuis que le Bénin est entré en démocratie en 1990.

Yvette Reine Nzaba

CRISE SUD-SOUDANAISE

Les belligérants réunis à Addis-Abeba

Les protagonistes se retrouvent du 2 au 3 mai dans la capitale éthiopienne, à l'appel du bloc régional est-africain Igad. Une réunion consacrée à l'avenir de l'accord de paix, actuellement dans l'impasse.

Le pouvoir et les rebelles sont appelés, à l'occasion, à surmonter leur différend en vue de l'application du document signé en décembre dernier. Celui-ci prévoyait une période de transition s'achevant le 12 mai, à l'issue de laquelle un gouvernement d'unité nationale devait être formé. Etant donné que la mise en œuvre du texte a pris beaucoup de retard, la présente rencontre s'avère celle de la dernière chance pour éviter de sombrer longuement dans un profond désaccord.

En attendant les conclusions de la rencontre pour que Riek Machar redevienne vice-président, selon les termes de l'accord, le gouvernement sud-soudanais a d'ores et déjà fait savoir qu'il est déterminé à ce que le calendrier initial soit respecté et entend faire porter la responsabilité d'un échec à la rébellion.

« Lors de cette réunion, nous aimerions que les parties s'accordent sur un délai, mais nous aimerions aussi voir que le gouvernement est déterminé politiquement et en termes de ressources à faire en sorte que les mesures prévues par l'accord soient mises en œuvre », a déclaré, de son côté, Kang Pal Chol, un haut responsable du SPLM-IO, le mouvement de Riek Machar. « Pour l'instant, nous pensons qu'un consensus

se dégagera (...). Mais si tel n'était pas le cas, le SPLM-IO menace de se retirer de l'accord de paix », a-t-il ajouté.

Pour les pays de la « Troïka » (États-Unis, Royaume-Uni et Norvège), les deux parties doivent s'accorder pour éviter que le processus de paix soit une nouvelle fois capoté au Soudan du Sud. Washington, Londres et Oslo ont, de ce fait, appelé les belligérants à trouver un compromis. « Toute décision sur la formation d'un gouvernement de transition comme prévu ou un report à une date ultérieure devrait être la conséquence d'un consensus entre les parties », ont estimé, dans un communiqué, ces pays, parrains historiques de l'indépendance du Soudan du Sud et importants bailleurs de fonds. La Troïka a souligné que « si

les parties conviennent par consensus qu'un délai est requis, elles devraient prévoir un plan réaliste pour résoudre les problèmes en suspens et avancer selon un calendrier défini ». Pour ce faire, elle a mis en garde contre un report sans échéance qui pourrait « ralentir la dynamique et mettre en danger les processus de paix ». De sérieux problèmes attendent d'être réglés au Soudan du Sud, dont la sécurité à Juba, la capitale, et d'autres questions sensibles comme la création d'une armée nationale, le cantonnement des groupes armés ou le nombre d'États régionaux. Quant à la réunion qui se tient présentement à Addis-Abeba, elle est la troisième tentative du genre visant à faire travailler ensemble le président Salva Kiir et son ancien vice-président,

Riek Machar, dont la rivalité a déclenché, en décembre 2013, une guerre civile qui a fait plus de trois cent quatre-vingt mille morts, et poussé plus de quatre millions de Sud-Soudanais, soit près d'un tiers de la population, à quitter leurs foyers.

Le Soudan du Sud est le plus jeune pays au monde, majoritairement chrétien, qui a obtenu son indépendance du Soudan, en 2011, après vingt-deux ans de conflit. Malgré son accession à la souveraineté nationale grâce à Salva Kiir et Riek Machar, anciens alliés pendant leur combat contre Khartoum, il avait basculé, dès décembre 2013, dans la guerre civile, amorcée par la rivalité entre l'actuel chef de l'État et celui qui est appelé à devenir son vice-président.

Nestor N'Gampoula

FESTIVAL MALOBA

La deuxième édition ouverte à Brazzaville

La manifestation a débuté le 29 avril dernier, au Palais des congrès, en présence du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, des membres du corps diplomatique accrédités au Congo, des parlementaires et de plusieurs artistes.

La rencontre internationale de théâtre, danse et cirque a annoncé ses couleurs par un spectacle de danses au rythme du tam-tam, mêlant tradition, modernisme et techniques originales telles le jonglage et l'acrobatie. Devant un public majoritairement jeune et effervescent, la première journée a également offert un panaché de contorsion et de flair bar tender. Peu connu du grand public mais plutôt bien accueilli, le flair bar tender est un art acrobatique, technique et spectaculaire offrant un show derrière le bar ou sur scène avec des bouteilles, des glaçons, des shakers et des bouteilles flambées.

Pour le fondateur de cet événement, Hugues Serge Limbvani, il s'agit, à travers le festival Maloba, d'apporter une nouvelle perspective au développement de la culture et des arts, tout en donnant l'occasion d'appréhender l'infinie variété des talents opérant dans la chorégraphie, la dramaturgie et le cirque qui entendent passer au tamis les travers de nos sociétés sur fond de promotion de nouvelles valeurs.

Ouverts gratuitement au public jusqu'au 4 mai, les spectacles se déroulent notamment au Palais des congrès, au cercle culturel Sony-Labou-Tansi, au gymnase de Gampo Olilou, au gymnase de Makélékélé, à l'esplanade de la télévision nationale à Nkombo et dans les salles de quartier à Poto-Poto, Talangaï et au lycée Thomas-Sankara.

Contre l'exil des artistes...

L'une des préoccupations évoquées par Hugues Serge Limbvani, promoteur du festival Maloba, est le fait qu'au Congo, très peu

d'artistes parviennent à vivre de leur passion pour l'art. La plupart, a-t-il dit, se sentent obligés de s'expatrier vers d'autres continents lorsque l'occasion se pré-



La compagnie Musée création en pleine prestation

sente à eux. Pourtant, le renouveau des pratiques artistiques et le succès de la culture africaine sur le marché culturel international démontre bien la qualité d'un art aujourd'hui reconnu et apprécié de tous. « C'est triste de voir combien, nous, artistes africains, sommes plus valorisés à l'étranger que dans nos propres pays. Cette réalité est très lamentable pour le continent qui se voit s'appauvrir de toutes ses élites, contraintes de s'exiler ailleurs. La racine du problème, c'est l'Afrique elle-même. Prenons-en conscience et améliorons les choses », a conseillé Arnauld Okoko, contorsionniste congolais.

A cet effet, Hugues Serge Limbvani a émis le souhait de valoriser le patrimoine culturel ainsi que le savoir-faire congolais par la création d'infrastructures et de cadres d'expression réguliers. Il a proposé l'instauration des dispositifs juridiques incitant à la formation et la pratique professionnelle de l'art et la culture

au Congo.

Dans cette même perspective, « le ministère de la Culture et des arts est en train de tout mettre en œuvre pour la relance du théâtre, tombé en net recul depuis les années 1980 qui avait vu fleurir des dramaturges de renom tels Sony Labou Tansi, Sylvain Bemba... », a annoncé Dieudonné Moyongo,

ministre de la Culture et des arts.

L'art, vecteur de création d'emploi et de développement économique

La deuxième édition du festival Maloba nourrit non seulement l'espérance d'un avenir prometteur pour les artistes locaux mais également celle de permettre à la danse, le théâtre et le cirque d'agir comme un secteur incubateur, créateur d'emplois et moteur de diversification et de croissance économique.

Une scène est le fruit d'une collaboration entre plusieurs acteurs. On y compte des artistes, ingénieurs de son et lumières, accessoiristes de scène, disc-jockey ou DJ, metteurs en scène, constructeurs de décor, machinistes, etc. « Le secteur des arts et spectacles est tellement vaste qu'il est un grand nid d'emplois directs et indirects. Et bien exploité, il devient un véritable allié du tourisme », a souligné Hugues Serge Limbvani.

Merveille Atipo (stagiaire)

BOXE DES PHARAONS

Le championnat départemental prévu en juillet

La Ligue départementale de la discipline de Pointe-Noire organise sa compétition en mi-juillet. La décision a été adoptée, le week-end dernier, au conseil inaugural présidé par Gaston Macaya, président de ladite ligue, en présence du directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, Joseph Biangou-Ndinga.

La réunion du conseil départemental inaugural de la Ligue de la boxe des pharaons a permis aux conseillers d'examiner et d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale électorale et les documents faisant foi du programme des activités pour la saison sportive 2018-2019.

Parmi les projets adoptés, l'organisation en juillet du championnat départemental de la boxe des pharaons en vue de la sélection des champions départementaux qui représenteront Pointe-Noire au championnat national prévu à la fin du même mois. « Conformément au championnat national prévu en juillet, la ligue a retenu la deuxième semaine du mois de juillet pour organiser le championnat départemental. Cependant, la date limite des cotisations pour les droits de participation et des visites médicales est fixée au 31 mai », a indiqué le président du conseil.

Les conseillers départementaux ont, entre autres, adopté la décision sur l'obligation des clubs de participer à toutes les activités de la ligue, alors que, de son côté, le bureau exécutif est tenu à faire la ronde des huit clubs que compte la ligue pour s'assurer de leur fonctionnement.

Abordant le volet social, les conseillers ont, après débats, décidé de s'assister mutuellement entre clubs et entre ligues. Soulignons également qu'au cours des travaux, le président de la Ligue de boxe des pharaons a présenté à l'assemblée les trois membres cooptés par sa structure en vue du complément du bureau exécutif élu en mars dernier. Il s'agit de Silvy Nadège Ambé, au poste de trésorière générale adjointe ; Christian Nkounkou, 3^e membre, et Jeffrey Ngatsé Ngakeni, 3^e membre du commissariat aux comptes.

À l'issue des travaux, le directeur départemental des Sports et de l'éducation physique a félicité les membres du conseil et les a encouragés à multiplier des efforts pour honorer le département de Pointe-Noire pendant les futures échéances. « Le sens des responsabilités que vous avez fait prévaloir, durant les travaux de cette session inaugurale, nous rassure de votre volonté à réussir vos ambitions et nous vous souhaitons bon vent pour ce nouveau mandat », a félicité Joseph Biangou-Ndinga.

Charlem Léa Legnoki

La banque UBA fête 70 ans d'excellent service clientèle lors de sa soirée de gala spéciale « CEO Awards ».

Le groupe financier panafricain, United Bank for Africa (UBA), qui opère dans 20 pays africains, au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France, a fêté le 27 avril le 70^e anniversaire du lancement de ses opérations lors d'un événement aussi excitant que nostalgique, à Lagos, au Nigéria.



Les employés de la banque UBA récompensés pour leurs performances lors des « CEO AWARDS ».



M. Tony Elumelu et son épouse, Dr. Awele.



La Direction du groupe UBA accompagnée de haut dignitaires invités.



Vue d'ensemble de la salle de la salle de spectacle de l'hôtel EKO.

Des clients, amis et sympathisants de la banque, venant de tous les secteurs, se sont joints au groupe UBA, conduit par son président, M. Tony O. Elumelu, afin de commémorer 70 années d'héritage de cette organisation qui, au fil des décennies, est devenue l'un des géants du secteur financier en Afrique.

L'anniversaire de UBA a été associé à la cérémonie annuelle de remise des prix de la banque, « UBA CEO Awards ». Des membres du personnel des 23 pays d'implantation de la banque, qui avaient excellé au cours de l'année écoulée, ont été récompensés en présence de milliers d'invités.

Dans son allocution, M. Tony Elumelu, accompagné de son épouse, Dr. Awele, a fait remarquer que le groupe UBA demeure une institution financière de premier plan sur le continent et le fait de marquer son 70^e anniversaire constitue un exploit louable.

Il a déclaré: *«C'est le moment de célébrer le riche héritage et le legs de UBA pendant 70 ans et de dire à tous ceux qui ont contribué à faire de UBA ce qu'elle est aujourd'hui, que nous apprécions tout ce qu'ils ont fait et comment ils ont veillé à ce que les capitaux investis dans la banque au cours des*

dernières décennies portent fruits».

Il a ainsi invité sur la scène de la salle de spectacle de l'hôtel EKO, tous les anciens Présidents, membres du conseil d'administration et autres dirigeants, ainsi que les cadres supérieurs passés et présents, avant de déclarer: *«C'est un moment précieux pour nous, et nous tenons à remercier tous ceux qui nous l'ont rendu possible d'être où nous sommes aujourd'hui. Merci à tous, à nos clients, à toutes les parties prenantes et à tous ceux qui sont passés par UBA et qui ont travaillé dur pour jeter les solides bases de la création d'une institution de premier plan. C'est une soirée digne de célébration pour nous tous. 70 ans, c'est un chiffre énorme, une réalisation marquante»,* s'est-il enthousiasmé.

Le Directeur Général du Groupe UBA, M. Kennedy Uzoka, a évoqué les réalisations de la banque au cours des 70 dernières années et quelques-uns de ses objectifs pour les années à venir, en félicitant le personnel pour son travail acharné et sa résilience qui ont permis à UBA de conserver sa position en tant que première banque de choix en Afrique.

«Chaque année, notre tradition est d'apprécier les personnes qui ont tout mis en œuvre et qui ont su se

dépasser pour offrir d'excellents services à nos clients. Cette année est encore plus excitante parce que nous célébrons le 70^e anniversaire de notre existence».

Pour Vincent Ngimbock, Directeur Général de UBA Congo, cette reconnaissance, accordée au personnel de chacune de nos filiales, démontre la volonté du groupe d'unir l'Afrique grâce à ses services financiers, tout en valorisant les talents locaux afin de contribuer à son développement. UBA est particulièrement fière de la diversité culturelle au sein de l'institution et a tenu à le démontrer à cette occasion.

Lors de la cérémonie, plus de 2500 invités ont pu assister à une libre réinterprétation des comédies musicales « The Great Gatsby » et le « Roi Lion », utilisées pour raconter l'histoire de UBA.

Enfin, pour terminer la soirée, des artistes de renom connus dans toute l'Afrique ont ravis un public émerveillé. Etaient notamment présents : Patoranking, D'banj, la sensation féminine, Tiwa Savage et enfin Wizkid, qui a brillamment clôturé le show.

SANTÉ PUBLIQUE

Des structures sanitaires de l'arrière-pays équipées et pourvues en personnel soignant

La ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a récemment installé les médecins-chefs et autres agents dans les Centres de santé intégrés (CSI) et hôpitaux de base des départements du Niari et de la Lékoumou, tout en mettant à disposition les équipements médico-techniques.

L'amélioration de l'offre des soins de santé dans l'arrière-pays est une nécessité. Ce qui explique la récente descente de la ministre Jacqueline Lydia Mikolo dans les CSI de Kimongo, Kibangou, Louvakou, Makabana, Mayoko, entre autres, dans le département du Niari.

Dans ces structures sanitaires, l'épineux problème de manque du personnel soignant a trouvé solution, puisque des médecins-chefs ont été installés dans leurs fonctions tout comme des agents de santé contractuels. Les équipements médico-techniques ont été également remis dans le but de renforcer le plateau technique des CSI et hôpitaux de base.

« L'initiative de la ministre de la Santé est à saluer. Mayoko n'avait jamais eu de médecin jusque-là », a déclaré le député de la circonscription, Alain Pascal Leyinda qui est, par ailleurs,

président de la commission santé, affaires sociales, famille et genre à l'Assemblée nationale. En outre, l'hôpital de base de Makabana, non opérationnel depuis des années, est dans un état de délabrement avancé. L'infrastructure sanitaire, rappelons-le, est sortie de terre grâce à la Compagnie minière de l'Ogoué (Comilog). Le personnel s'était retiré depuis 1992 avec la fermeture de cette compagnie.

A ce jour, c'est grâce au CSI de la localité que les soins primaires sont administrés à la population avec l'appui d'un médecin-chef.

Selon la ministre de la Santé et de la population, la situation de l'hôpital de base de Makabana va s'améliorer sous peu. Sa réhabilitation, en effet, est prévue dans le Programme national de développement sanitaire 2018-2022, a-t-elle fait savoir.

Dans le département de la Lékou-



Un échantillon des équipements

koumou, le même travail a été fait à l'hôpital de base de Sibiti, dans les CSI de Zanaga, de Mayéyé et bien d'autres districts. Au total vingt-deux agents de santé ont été installés dans différentes structures hospitalières et les équipements et médicaments mis à disposition. Dans ce département, cent

soixante-onze cas de chikungunya ont été détectés. Jacqueline Lydia Mikolo a remis au préfet, Jean Michel Sangha, des kits de médicaments qui permettront de prendre en charge les victimes de cette épidémie.

Selon la ministre de la Santé, les cas de dysfonctionnement constatés dans certains CSI trou-

veront la solution dans un avenir proche. « Cette visite de terrain nous a permis de mieux préparer les réponses aux besoins de santé de la population », a-t-elle déclaré, en promettant de continuer à accompagner les CSI déjà opérationnels et ceux en construction pour le bien-être de la population.

Rominique Makaya

URBANISME ET CONSTRUCTION

Le nouveau code promulgué par le chef de l'Etat

Le Congo vient, à travers le texte, combler le vide juridique qui existait en la matière depuis près d'une trentaine d'années.

Adoptée par les deux chambres du parlement, la loi n°6-2019 du 5 mars 2019, portant code de l'urbanisme et de la construction, récemment décrétée par le président de la République, vise, entre autres, à réguler un secteur en proie souvent à l'anarchie. Décrivant les règles générales de l'urbanisme et de la construction au Congo, cette loi composée de deux cent cinquante-neuf articles régule le mode de vie au niveau de ce secteur.

En effet, le code est subdivisé en deux parties. La première est consacrée à l'urbanisme et la seconde à la construction. S'agissant des règles générales d'urbanisme, le texte prévient que tous les aménagements, toutes les constructions et installations doivent être localisés en fonction des orientations générales contenues dans le schéma directeur de l'urbanisme, le plan local d'urbanisme, le plan sommaire ainsi que le plan d'urbanisme de secteur.

Des interdictions sauf prescriptions spéciales

En effet la loi interdit, sauf prescriptions spéciales : les constructions dans les zones exposées à des risques naturels

possibles tels que l'inondation, l'érosion, l'éboulement, l'affaissement, les sables mouvants ou autres. Il est également prohibé les constructions dans les zones et les emprises soumises à des servitudes sur lesquelles il est interdit de bâtir, y compris les carrières de pierre et de sable ; les constructions dans les aires protégées, les zones de mise en défens, ainsi que les sites abritant le patrimoine archéologique.

La loi n°6-2019 du 5 mars 2019 n'autorise pas également les constructions susceptibles d'être exposées à des risques industriels ou à des nuisances graves telles les pollutions industrielles, acoustiques.

Au cas contraire, ces constructions doivent respecter les règles spécifiques d'isolation et de protection. Toute parcelle à bâtir doit être, d'après la loi, desservie par une voie publique ou privée permettant l'intervention des services de secours et de lutte contre l'incendie. Toute construction à usage d'habitation doit être, poursuit-elle, alimentée en eau potable et en électricité. Elle doit, en outre, être équipée d'un système d'assainissement évitant le rejet direct des effluents en surface.

Concernant les bâtiments de toute nature, ils doivent être implantés avec un recul minimum de 4 m par rapport à la



Les conséquences des inondations au quartier « Simba-pelle », à Talangai/Adiac

limite sur la voie publique. Le recul par rapport aux limites séparatives est de 2 m minimum. Quant aux édifices à usage autre que d'habitation, la construction sur les limites séparatives est sans recul par rapport à la limite sur la voie publique, elle est possible si la zone est dotée d'un cahier des charges qui l'autorise ou par dérogation accordée par l'administration par des cas particuliers le justifiant.

Une loi révolutionnaire

Ayant participé à l'élaboration de ce code, le président de l'Ordre des architectes du Congo (OAC), Antoine Beli Bokolojoué, pense qu'il s'agit de la meilleure loi en matière d'urba-

nisme et de la construction que le Congo dispose depuis près de trente ans.

« Désormais, nous ne pourrions rien faire sans ce document. Tout ce que nous devons faire doit être conforme au code de l'urbanisme et de la construction et au schéma directeur ou au plan local d'urbanisme », a-t-il commenté.

Pour lui, avant la promulgation de cette loi, le gouvernement a adopté, l'année dernière en Conseil des ministres, le schéma directeur qui est la ligne directrice montrant comment développer les villes et campagnes congolaises. Ainsi, l'OAC s'est engagé à accompagner le gouvernement dans la vulgarisation de ce texte en assumant pleinement sa part de

responsabilité.

« C'est un texte novateur qui va changer beaucoup de choses dans notre pays. Le foncier aujourd'hui ne peut plus faire à sa tête en vendant des terrains dans des zones à risques, parce que l'Etat ne lui accordera plus jamais le permis de construire dans cette zone que vous avez achetée. L'Etat va, avant tout, lotir et il a le droit de préemption dans toutes ces choses », a poursuivi Antoine Beli Bokolojoué.

La loi reconnaît enfin l'existence de trois catégories de permis de construire. Les catégories 1 et 2 délivrées par les maires et la dernière catégorie dont le permis de construire est l'émanation du ministre chargé de l'Urbanisme et de la construction. Si pour la première catégorie, l'usager n'a pas droit à un architecte, au niveau des deux autres catégories l'expertise est obligatoire. « Cette loi va faire que les architectes du Congo aient du travail parce qu'il faudrait en recruter. Il faut des architectes dans nos collectivités locales pour aider à l'instruction des permis de construire. L'Etat doit recruter un certain nombre d'architectes fonctionnaires pour accompagner l'administration dans la mise en œuvre de son plan d'urbanisme et de construction », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS

Les partis au pouvoir veulent mettre un coup d'arrêt aux détournements des deniers publics

Après avoir fait un état des lieux de la situation économique et sociale jugée peu reluisante dans le pays, la majorité présidentielle a recommandé un certain nombre de mesures devant permettre de combattre les comportements déviants.

Afin de renforcer la lutte contre les détournements des deniers publics, la famille politique du chef de l'Etat a demandé l'application de la loi sur la déclaration du patrimoine. Les participants aux universités de la majorité présidentielle ont également recommandé l'opérationnalisation des différents organes légaux de contrôle et de lutte contre la corruption et tous les actes inciviques. Il s'agit notamment de la Haute cour de justice et de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Ils ont aussi recommandé de traduire en justice les acteurs d'actes d'antivaleurs et de faire aboutir les procédures y relatives, quels que soient le statut et le rang des personnes incriminées. Selon ce groupement politique, le gouvernement devrait dé-



Les membres de la majorité présidentielle Adiac

clarer inéligibles à toutes les fonctions administratives et politiques les personnes condamnées pour des actes d'antivaleurs. Tout ceci afin de donner un coup d'arrêt à la corruption, la concussion ;

au vol, au népotisme et au détournement des deniers publics.

Le gouvernement a été ensuite sollicité pour renforcer l'autorité de l'Etat par l'application scrupuleuse de la loi, en se référant à

la sanction comme règle pour mettre fin à l'impunité. L'exécutif devrait, par ailleurs, procéder à la nomination des cadres à des postes de responsabilité, en mettant en relief les critères de compétence,

d'éthique, de moralité ; en tenant compte de l'équilibre national ; instituer la règle limitant à dix ans maximum la durée d'exercice des fonctions des personnes nommées aux hautes fonctions administratives, notamment dans les régies financières.

En vue d'intensifier la lutte contre les antivaleurs, la majorité a suggéré l'implication de toutes les forces vives de la nation, particulièrement les partis politiques et les organisations de la société civile dans l'encadrement et la conscientisation de la jeunesse.

« Les partis de la majorité présidentielle ont pris l'engagement de veiller, en tant qu'organes politiques au pouvoir, à l'application des recommandations des universités », a conclu le communiqué final.

Parfait Wilfried Douniama



Organisation mondiale de la Santé

AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 005/05-2019

LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO, RECRUTE UN CONSULTANT POUR L'EVALUATION RAPIDE DE LA MORTALITE INFANTILE A DOMICILE DANS LES DEPARTEMENTS DE POINTE-NOIRE ET DE BRAZZAVILLE

(1) OBJECTIFS

Le/La consultant(e) national(e) a pour mission de faire un état des lieux de la situation de la mortalité infantile à domicile dans les départements de Pointe-Noire et Brazzaville.

En collaboration avec la Direction Générale de la Population, le/la consultant(e) national(e) devra collecter toutes les informations nécessaires pour la réalisation de l'évaluation rapide.

Il s'agira de façon spécifique de :

- Etablir le profil épidémiologique des décès à domicile ;
- Déterminer les causes probables des décès ;
- Déterminer les causes en rapport avec les faiblesses du système de santé ;
- Produire un rapport contenant des propositions pour résoudre de façon fondamentale les causes de décès.

(2) Responsabilités

Sous la supervision du Représentant de l'OMS au Congo, le/la Consultant(e) national(e) effectuera les tâches suivantes en collaboration avec l'équipe technique de l'OMS :

- Coordination de la collecte des données ;
- Coordination de la saisie et l'apurement des données ;
- Analyse et traitement des données.
- Produire le rapport de l'enquête

(3) Produits et livrable

Les résultats attendus sont les suivants :

- Les données collectées sont saisies et traitées ;
- Les résultats provisoires, puis définitifs de l'évaluation rapide sont disponibles ;
- Le rapport final de l'évaluation rapide est rédigé et transmis à l'OMS ;

Le livrable de cette activité est d'avoir au terme de l'évaluation un document avec des recommandations pour résoudre de façon fondamentale les causes de décès à domicile.

(4) Durée de la consultation

La durée de la mission est prévue pour une période d'un mois

(5) Lieu de travail :

Brazzaville et Pointe Noire, Direction générale de la Population ou bureau de la Représentation de l'OMS au Congo.

(6) compétences/ qualifications requises

- Avoir au moins un diplôme de niveau Bac+5 en sciences sociales ou équivalent ;
- Avoir une bonne connaissance du système national de santé ;
- Avoir réalisé une enquête de terrain ;
- Avoir une bonne connaissance de la ville de Pointe-Noire et de Brazzaville ;
- Avoir une capacité démontrée à travailler en équipe et à atteindre les objectifs fixés ;
- Être disponible pour le travail et la collecte de données sur le terrain, aussi bien au niveau central (national, partenaires) qu'au niveau décentralisé en cas de besoin ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils Word, Excel et PowerPoint ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils de collecte et traitement de données CSPRO et SPSS.

(7) Conditions d'exécution des prestations

Le consultant devra accomplir sa mission conformément au terme d'engagement à la confidentialité et d'éthique.

Langues : excellente maîtrise du français (oral et écrit).

(8) Rémunération:

Le barème des Nations Unies pour les consultants au Congo sera utilisé : Niveau NOA

(09) Envoi des Candidatures

Les dossiers de candidature comprenant la lettre de motivation et le CV, doivent être adressés à Monsieur le Représentant de l'OMS au Congo, Avenue Charles De Gaulles, enceinte de la cité Louis Pasteur BP 2465, Brazzaville Congo, au plus tard le lundi 17 mai 2019 à 12 h00 mn.

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

La douane bientôt dotée d'un système informatisé d'analyse de risques

Les cadres chargés de gérer l'application au niveau de l'administration douanière suivent, depuis le 30 avril à Brazzaville, une formation de trois jours pour maîtriser le logiciel.

Organisée et animée par Cotecna, la formation se poursuivra par phase jusqu'en fin d'année. Une fois opérationnel, le Système informatisé d'analyse de risques (Siar) permettra à la douane d'accroître la célérité des opérations en ciblant les transactions à risques élevés dans le but de sécuriser les recettes.

Afin de permettre aux participants à la formation d'implémenter les informations nécessaires pour orienter les déclarations douanières à base de ce logiciel, plusieurs thèmes sont développés parmi lesquels la sélectivité, la gestion de risques, le traitement de l'information à partir des données brutes des déclarations douanières, en prenant en compte le critère de risque et les paramètres de fraudes.

« Dans le cadre du contrat liant le Congo et Cotecna, il est prévu qu'à terme du contrat, le Siar soit déployé dans l'environnement douanier et qu'il tourne sur les déclarations. C'est une application qui va être au cœur du système douanier. C'est pour cette raison que je suis là pour former les cadres à pouvoir maîtriser l'application. Ils pour-

ront la modifier, la personnaliser par rapport aux besoins », a indiqué Edem Dogbe, responsable du Siar à Cotecna Sénégal.

« Après cette étape, il y aura une séance de personnalisation de l'application, des échanges d'idées avec l'administration avant de la déployer dans l'environnement douanier pour un test. Si tout est bien assimilé, on pourra alors passer en phase de production », a ajouté l'expert de Cotecna.

Soulignant l'importance que revêt cette application, le coordonnateur du comité d'analyse et gestion de risques à la douane, Gilbert Ontsira, a relevé qu'elle facilitera le contrôle des marchandises. « Au lieu de contrôler tous les conteneurs qui arrivent au port de Pointe-Noire comme on le fait, il sera question désormais de focaliser l'attention sur des conteneurs à haut risque. Ainsi, on pourra bien utiliser les ressources humaines », a-t-il déclaré.

Notons que cette formation qui porte sur le transfert du Siar s'inscrit dans le cadre du contrat qui lie le gouvernement à Cotecna, renouvelé en janvier dernier. La Cotecna, en effet, est spécialisée dans le domaine de l'inspection, de l'analyse et de la certification. Elle intervient dans les services innovants et le transfert des connaissances pour améliorer le contexte des échanges commerciaux.

Lopelle Mboussa Gassia

TRANSPORT EN COMMUN

Les bus de la STPU reprennent la route

Après plus d'une année d'arrêt, les bus de la Société des transports publics urbains (STPU), communément appelés « Mal à l'aise », longtemps garés au site du pont de Djoué et à celui de Mpila vers la brasserie, ont repris service dans la matinée du 2 mai.

« Les activités de la STPU sont relancées pour desservir toutes les lignes de la capitale », a expliqué le secrétaire général du syndicat de ladite société, Serge Léonard Miloki. Visiblement, le concert de casseroles des travailleurs de la STPU, le 23 avril dernier, dans l'enceinte du ministère de l'Economie, de l'Industrie et du portefeuille public, a porté ses fruits. Ce jour-là, ils ont manifesté pour réclamer vingt et un mois de salaires impayés. Cette reprise de service est une bonne nouvelle pour la population puisque ces bus desservent des circuits assez longs, de bout en bout de la capitale, à moindre coût, contrairement aux bus des privés qui, comparativement sur les mêmes distances, font des demi-terrains pour maximiser les recettes et donc porté un coup sur le portefeuille des ménages à faibles revenus.

Rominique Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

JST distancée par Diables noirs

Les Diablotins ont dominé la Jeunesse sportive de Talangai (JST) 2-1, le 1er mai, au stade Alphonse-Massamba-Débat, lors de la 17^e journée.

Grâce à leur victoire, les Diables noirs restent dans la course pour la deuxième place qualificative à la coupe africaine de la Confédération, même si la bataille pour y arriver est encore truffée de pièges.

« C'est toujours un grand plaisir de faire un match nul face au leader du championnat. C'est difficile de prendre la première place, mais notre objectif consiste à sortir deuxième au terme du championnat national d'élite ligue 1 », déclarait l'entraîneur des Diables noirs, Ghislain Tchiamas,

après le match contre As Otoho, le 24 avril, à Brazzaville.

En effet, lors du derby Diables noirs-JST, les poulains de Ghislain Tchiamas ont, dès l'entame, obtenu une montagne d'occasions qu'ils n'ont pas pu concrétiser. La JST, plus réaliste, les a obligés à courir derrière le score, dès la 9^e mn, par le biais de Milandou Mantouari. C'était la première occasion créée par la JST, avec Lopez Filankembo comme passeur décisif.

Les Diables noirs ont eu des ressources pour égaliser à la 70^e mn, suite à une puissante frappe du jeune Itali Ossété, avant de prendre l'avantage, onze minutes plus tard, grâce à Wilfrid Nkaya.

Malgré cette victoire, la position des

jaune et noir n'a pas changé. Ils restent troisième du championnat, puisqu'Etoile du Congo a écrasé, le 1^{er} mai, à Pointe Noire, La Mancha, la lanterne rouge (4-0). La JST reste quatrième derrière Diables noirs avec désormais trois points de retard que ses deux prétendants pour la deuxième place.

Dans les autres rencontres, le Club athlétique renaissance aiglons a été surpris par AC Léopards de Dolisie, qui lui a infligé une défaite (0-1), le 30 avril, au stade Alphonse-Massamba-Débat. Interclub a fait match nul (1-1) face à l'AS Cheminot tandis que l'AS Otoho n'a pas tremblé devant Nico-Nicoyé à Owando, score final (3-1).

Rude Ngoma (Stagiaire)

MÉDECINE POUR TOUS

Les facteurs de risque cardiovasculaire (deuxième partie)

Prévention et modalités de prise en charge

Les objectifs de la prévention et du traitement des facteurs de risque cardiovasculaire (FDR CV) recommandent de calculer le risque cardiovasculaire global qui est la probabilité pour un sujet de développer une maladie cardiovasculaire symptomatique. Pour être plus simple, nous retiendrons le mode de son estimation couramment utilisé et ayant la même valeur, celui de la simple addition des facteurs de risque. On distinguera cinq modalités de prévention et de prise en charge des FDR CV : individuelle, collective, primaire, secondaire et primo-secondaire.

I. Prévention et prise en charge individuelle

Il s'agit de diminuer au minimum le nombre de ces facteurs de risque cardiovasculaire (FDR CV), ce qui suppose un bilan préalable. Pour ce faire on doit : supprimer le tabac, respecter les mesures hygiéno-diététiques et pratiquer régulièrement une activité sportive. Certains médicaments peuvent être associés. Un accompagnement médical est conseillé car la résistance au changement est forte.

II. Prévention collective

Elle touche toute la population et relève par conséquent de la politique socio-sanitaire du pays. Elle porte sur la réglementation de certaines consommations, l'éducation pour la santé, la disponibilité des équipements sportifs, les loisirs en plein air, l'information du public, etc.

III. Prévention primaire et prise en charge

des FDR CV

Elles ciblent les individus porteurs des FDR CV ci-après mais ne présentant ni symptôme ni maladies cardiovasculaires. III.1 Hypertension artérielle. La priorité est donnée aux mesures hygiéno-diététiques, notamment un régime peu salé (moins de 6 g de sel par jour), peu ou pas d'alcool, alimentation à base de fruits et de légumes verts, pratique d'une activité physique régulière. Le traitement médicamenteux de l'HTA doit cibler des chiffres de pression inférieurs à 130/80 mmHg. Les FDR associés doivent être concomitamment traités. III.2 Hypercholestérolémie/dyslipidémies. Mêmes mesures hygiéno-diététiques qu'avec l'HTA. Renforcer les activités physiques. Le traitement médicamenteux prend en compte le niveau du LDL-cholestérol et le nombre des autres FDR ainsi que les antécédents cardiovasculaires. D'où le schéma ci-après établissant le niveau du LDLc à atteindre en fonction du nombre de FDR :

- 0 FDR LDLc < 2,2 g/l.
- 3 FDR LDLc < 1,3 g/l
- 1 FDR LDLc < 1,9 g/l
- 4 FDR/Haut risque LDLc < 1 g/l
- 2 FDR LDLc < 1,6 g/l

III. 3 Tabagisme. Tare nuisible par la nicotine (très athérogène) que contient le tabac. Au Congo, le tabagisme est heureusement peu répandu. Il faut cependant, dès à présent, définir des stratégies de lutte contre ce fléau.

III.4 Diabète. Les stratégies de prise en charge sont basées sur l'éducation du patient mettant l'accent sur le respect strict des règles hygiéno-diététiques, les activités physiques soutenues et le suivi du traitement médicamenteux.

IV-Prévention secondaire et prise en charge des maladies cardiovasculaires

Ici les stratégies visent des patients ayant déjà présenté soit un symptôme, soit une complication cardiovasculaire, soit une sténose artérielle due à une plaque d'athérome, par exemple. Leur objectif est de diminuer le risque de récurrence ou de complications. Le ciblage vise alors un niveau < 0,7 g/l pour le LDLc et < 130/80 mmHg pour la pression artérielle.

V-Prévention primo-secondaire

Elle cible les diabétiques ou les insuffisants rénaux, sans complication cardiovasculaire extériorisée. Dans ces cas, en effet, le risque absolu est très élevé et impose des objectifs de prévention plus stricts.

Conclusion

Les facteurs de risque que nous venons de cibler provoquent la maladie cardiovasculaire ischémique, c'est-à-dire l'essentiel de la pathologie cardiologique. Le chef de file en est le cholestérol, responsable de l'athérosclérose. Plus que par les médicaments, la lutte est axée sur la prévention et sur le développement de la recherche scientifique.

Christophe Bouramoué,
professeur émérite, nbouramoue@yahoo.fr